

N°2
AVRIL
2017

le TOUCASSIN



Commune de
Solliès-Toucas

www.ville-solliestoucas.fr

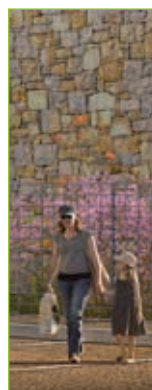


SOLLIES
TOUCAS

Dossier agrandissement école

Accueil Petite Enfance

Recensement HANDI TOIT



FÊTES ET CÉRÉMONIES

▲ Samedi 1 Avril **CORSO DU VILLAGE**

Organisé par le C.O.F.
14h30
Parking des Jardins
(Ecole maternelle)

▲ Dimanche 30 Avril **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS
9h25
Esplanade du Souvenir
Français (Cimetière)

▲ Dimanche 30 Avril **CHAPITRE DES COMPAGNONS DE L'AIOLI**

10h00
Départ de la promenade



▲ Lundi 8 Mai **CÉRÉMONIE DU 72^{ème} ANNIVERSAIRE**

DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
8h45
Esplanade du Souvenir
Français (Cimetière)

▲ Samedi 20 Mai **CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Inscription auprès du Service
communication 04 94 00 41 31
communication@mairie-sollies-toucas.fr

▲ Mardi 6 Juin **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

*DES JEUNES MAQUISARDS
FUSILLÉS À SIOU BLANC*
10h30
Citerne du Gouvernement

▲ Vendredi 9 au lundi 12 Juin **WEEK-END DÉCOUVERTE**

DU BURKINA FASSO
10h00 - 19h00
Salle des Fêtes

▲ Dimanche 18 Juin **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

*DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940
DU GÉNÉRAL DE GAULLE*
18h00
Esplanade du Souvenir
Français (Cimetière)

SPORT



▲ Lundi 8 Mai **36^{ème} COURSE DE LA VICTOIRE**

Inscrite au challenge départemental
départ à 9h45
Stade Lanza

COURSE ENFANT

départ à 9h00
Stade Lanza

CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

▲ Samedi 8 Avril **CLÔTURE DU PRINTEMPS DES POÈTES**

17h00 à 19h00
Salle des fêtes



▲ Mercredi 3 Mai **SPECTACLE PARADE DE CLOWN**

Parking du Boulodrome

▲ Lundi 8 Mai **CONCERTS**

A partir de 15h Stands culinaires et
culturels. Rock provençal et chants Corse
16h30
Stade Lanza

SEMAINE THÉÂTRALE DES BALADINS

Salles des Fêtes



- ▲ Dimanche 21 Mai - 15h00
- ▲ Mercredi 24 Mai - 21h00
- ▲ Vendredi 26 Mai - 21h00
- ▲ Samedi 27 Mai - 21h00

▲ Samedi 27 Mai : **MARATHON PHOTO**

inscription salle Arnaud, pique-nique
à la Fontaine du Thon.
9h00 à 18h00

▲ Vendredi 2 Juin **REMISES DES RÉCOMPENSES**

Du Marathon photo
18h00
Salle des Fêtes

▲ Samedi 3 Juin **CONCERT METROMANIAC**

20h30
Parking Lanza

▲ Mercredi 21 Juin **FÊTE DE LA MUSIQUE**

à la Promenade

▲ Samedi 24 Juin **AUDITION DE L'ÉCOLE CANTONALE DE MUSIQUE**

Boulodrome

▲ Vendredi 30 Juin **GALA DU CENTRE DE DANSE**

PIÈGE DE LUMIÈRE
21h00
Parking Lanza

DIVERS

▲ Dimanche 9 Avril **EXPOSITION DE VÉHICULES** + pièces

8h00 à 19h30
Parking Lanza

▲ Jeudi 13 Avril **DON DU SANG**

15h00 à 19h00
Salle des Fêtes

▲ Dimanche 23 Avril **1^{er} TOUR DES PRÉSIDENTIELLES**

8h00 à 19h00
École maternelle (parking des Jardins)

▲ Dimanche 7 Mai **2^{ème} TOUR DES PRÉSIDENTIELLES**

8h00 à 19h00
École maternelle (parking des Jardins)

▲ Samedi 13 Mai **LOTO**

DU FOYER CANOLLE
14h00
Salle des Fêtes

▲ Jeudi 1 Juin **REPAS AVEC ANIMATION**

organisé par le CCAS
12h00
Salle des Fêtes

▲ Jeudi 8 Juin **DON DU SANG**

15h00 à 19h00
Salle des Fêtes

▲ Dimanche 11 Juin **1^{er} TOUR DES LÉGISLATIVES**

8h00 à 19h00
École maternelle (parking des Jardins)

▲ Dimanche 18 Juin **2^{ème} TOUR DES LÉGISLATIVES**

8h00 à 19h00
École maternelle (parking des Jardins)

ÉDITO

François Amat
Le Maire



#CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Notre commune a été régulièrement montrée du doigt pour sa carence en logements sociaux.

Souvenez-vous : 220 000 Euros d'amende en 2014.

Depuis, je n'ai cessé d'intervenir auprès du Préfet et de ses services pour faire comprendre nos difficultés liées à la topographie de Solliès-Toucas, tout en recherchant des solutions acceptables à la construction de petits ensembles. Nos efforts sont récompensés : le Préfet vient de nous confirmer qu'aucune pénalité ne nous sera appliquée en 2017 ni en 2018.

Il faut désormais s'atteler à satisfaire le nouveau plan triennal de 152 logements.

Sans ces efforts, l'amende se serait élevée à 360 000 Euros, ce qui aurait impliqué de facto la hausse des impôts locaux de près de 15%.

Je remercie le CIL du Centre et les riverains des futurs logements qui ont œuvré de façon responsable avec un esprit de concertation remarquable.

Bonne lecture à tous pour ce nouveau « toucassin ».

Bien amicalement.

François AMAT.

SOMMAIRE

#SOMMAIRE

▲ Agenda - Édito	2 - 3
▲ Retour en images	4
▲ Vivre ensemble	5
▲ Environnement	6
▲ Travaux	7
▲ École	8-9
▲ Communication	10
▲ Jeunesse	11
▲ Solidaire	12
▲ Culture	13
▲ Portrait de Toucassin	14
▲ Libre expression	15
▲ Prouvençau	16

TOUCASSIN

*Bulletin d'information
de la commune de
Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication
François AMAT

Adjoint à la communication
Jérémie FABRE

Rédaction
Bernard MAURY

Photographies
Mairie Solliès-Toucas
Isabel GUICHARD

Maquette et impression
Marim Imprimerie 04 98 00 13 00



CEREMONIE DES VOEUX



AUDITION ECM



+ de photos disponibles sur notre site www.ville-sollietoucas.fr

INVITATION AU VOYAGE



DON DU SANG





PLAN CIRCULATION

Je circule, tu circules, ...
nous circulons...

C'est un des dossiers clefs qu'il faut prendre à bras le corps dans notre commune : celui de la circulation. Aujourd'hui, le défi est de taille : nous sommes de plus en plus nombreux, le nombre de véhicules augmente, et la topographie, elle, reste la même. Alors il faut faire preuve d'ingéniosité, et jouer la carte de l'intelligence collective.

Qui n'a jamais pesté parce que le feu ne passe pas au vert assez vite ? Qui n'a jamais espéré ne pas trouver de ralentissement alors que son temps est compté ? Qui n'a jamais dû faire un détour pour atteindre sa destination ? Nous le savons bien, c'est notre lot quotidien, même si on est loin des difficultés rencontrées dans les grandes métropoles de notre région, de Toulon à Marseille. Néanmoins, il faut agir et préparer l'avenir au travers d'une refonte du plan de circulation.

▲ Un groupe de travail constitué

Et sur ce sujet-là, préparer l'avenir, cela doit se faire en concertation. Concrètement, cela se traduit par un groupe de travail mis en place avec une dizaine d'élus. Réunis de manière régulière, les membres examinent les diverses options, identifient les points de blocages, se projettent sur des scénarii. Le cadre de travail est vaste puisqu'il faut bien entendu prendre en compte la fluidité de la circulation, mais également la sécurité des enfants et des piétons, le fonctionnement des transports scolaires, les accès pour les secours dans des rues parfois exigües...

▲ Un défi à relever ensemble

La difficulté réside à prendre en compte l'intérêt général, et ne pas seulement défendre des intérêts particuliers. Plus facile à dire qu'à faire. Mais un groupe du CIL du centre a décidé de lui aussi participer à la construction de ce projet. Constitué de 5 à 6 personnes, il travaille à des propositions. « *C'est un défi à relever ensemble*, précise François AMAT, le Maire. *Tous ceux qui veulent contribuer à la réussite de ce dossier prioritaire pour notre commune sont les bienvenus, mais il faut véritablement que cela s'inscrive dans une logique d'ensemble, de vision du territoire, et que tout le monde joue le jeu avec ces règles.* »

Avis donc aux amateurs. Ceci viendra compléter l'éclairage donné par un bureau d'étude expert en la matière, car il convient de s'assurer dans ce dossier d'une parfaite neutralité et d'un résultat basé sur l'intérêt général.

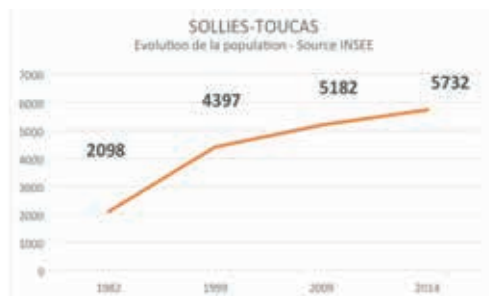
ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES : MODE D'EMPLOI

Premier tour le dimanche 23 avril 2017 et second tour le dimanche 7 mai 2017. Sur notre commune, 5 bureaux de vote vous accueilleront à l'école maternelle. Ils ouvriront dès 8h00 du matin, et nouveauté, ils fermeront à 19h00. Une règle qui est valable pour toutes les communes de France (sauf les grandes villes qui ferment à 20h). Cette nouvelle règle vise à empêcher les fuites liées au début des dépouillements à 18h, avant la clôture du scrutin dans toutes les villes.

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité bien évidemment.

POPULATION : L'INSEE CONFIRME LA HAUSSE

L'INSEE vient de publier ses chiffres officiels au début de l'année, ce qui s'appelle dans le jargon des statisticiens « la population légale ». Et sans surprise notre commune connaît une nouvelle hausse démographique. On décomptait en 2014, puisque c'est la période publiée par l'INSEE, 5 732 habitants. Soit une hausse de 550 habitants en 5 ans. Si l'on recoupe ces données avec les inscriptions sur les listes électorales, Solliès-Toucas a dépassé aujourd'hui le cap des 6 000 habitants.



QUALITÉ EAU

Une eau de bonne qualité à Solliès-Toucas

Récemment l'association UFC-QUE CHOISIR a publié une vaste étude sur la qualité de l'eau en France. Grâce à une carte interactive sur leur site internet vous pouvez visualiser facilement les résultats de leurs analyses. Pour Solliès-Toucas, tous les voyants sont au vert.

L'eau fait l'objet d'une surveillance permanente sur notre commune. Pas seulement celle du Gapeau, mais celle que nous consommons, qui arrive à notre robinet. L'Agence Régionale de Santé procède à des prélèvements de manière très régulière sur plusieurs zones d'adduction. Envoyés pour analyse dans des laboratoires indépendants, ces résultats sont affichés en Mairie, dès leur publication. Rien de spécial à signaler, Solliès-Toucas présente « une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur », selon la formule consacrée.

Ces données ont été confirmées en janvier dernier par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir. Sur la base des résultats officiels du Ministère de la Santé, ses journalistes ont passé au peigne fin les réseaux de distribution des 36 600 communes de France, pour la totalité des 50 critères réglementaires. Et le magazine rend son verdict : « Le résultat global se révèle très satisfaisant, puisque l'eau distribuée à 95,6% des consommateurs français respecte haut la main la totalité des limites réglementaires et ce tout au long de l'année. (Mais) encore trop de consommateurs cependant sont desservis par une eau polluée. »

Les principales sources de pollutions sont à la fois liées à la présence d'une agriculture intensive, ou encore à des canalisations qui ne respectent pas les nouvelles normes, avec la présence de plomb notamment.

Sur la carte interactive proposée par l'UFC-Que Choisir, on constate qu'à Solliès-Toucas tous les résultats sont bons, et que la qualité de l'eau de nos robinets est optimale. A consommer donc sans modération.

En savoir plus :
Scannez le QR
CODE ou
www.quechoisir.org



Une station d'épuration sous pression

La station d'épuration qui gère les eaux usées de notre commune fonctionne bien, ses performances sont même très bonnes. Seulement, alors qu'elle a été conçue pour répondre aux besoins de 80 000 habitants, elle est parfois au bord de la saturation. La faute à des rejets parasites. **Explication.**

Inaugurée en 2010, cette station couvre les communes de la Vallée du Gapeau ainsi que celle de La Crau, son lieu d'implantation. L'outil est moderne, performant et propose une technique de valorisation efficace. Le principe de filtration continue sur sable et de désodorisation physico-chimique fonctionne bien et la qualité des eaux rejetées est au-delà des exigences réglementaires. Les boues sont quant à elles asséchées, et utilisées en association avec des déchets verts pour faire du compost.

Une bonne capacité de traitement

Bref, un équipement idéal, bien dimensionné, mais qui pourtant suscite certaines préoccupations parce que bien souvent, sa capacité est presque saturée. « Il y a pourtant de la marge. Cette station a été conçue pour 80 000 habitants, et si on fait le compte de la population des communes raccordées on arrive à moins de 50 000 », explique Audrey BASTELICA, élue à Solliès-Toucas, et délégué communautaire de la CCVG. *Le problème que l'on rencontre, c'est ce que l'on appelle les eaux parasites.* »

Une vérification du réseau en cours

Ces eaux sont suspectées de venir de plusieurs endroits. D'abord, parce que le réseau est ancien, il peut s'agir d'infiltrations sous-terraines. Depuis quelque temps, des tests à la fumée sont réalisés pour détecter les possibles failles. Une autre cause a été identifiée, et celle-là n'est pas due au vieillissement des installations mais à l'action humaine. « Nous constatons que des raccordements de gouttières ont été fait sur le réseau d'assainissement à tort, or il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que son habitation est aux normes. », précise Audrey BASTELICA.

A Solliès-Toucas, plusieurs cas ont déjà été identifiés et la CCVG va poursuivre les campagnes de recherches de ces branchements illégaux, afin de retrouver un fonctionnement plus normal pour notre station intercommunale.





▲ Travaux de voiries

L'impasse du Pied de Lègue et le chemin des Haubertins ont changé d'allure. Des travaux de voirie ainsi que sur le réseau pluvial ont été réalisés ces dernières semaines. Montant de l'investissement : 150 000€



▲ Solliès-Toucas, ville branchée

C'est en juillet prochain que notre commune sera équipée de bornes de recharges pour les véhicules électriques. Solliès-Toucas fait partie des communes qui en partenariat avec le SYMIELEC (Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var) participe à un vaste plan d'équipement du département (130 bornes en tout, interconnectées). Pour l'heure, en ce qui nous concerne 2 bornes de recharges vont être déployées : une devant l'Hôtel de Ville, et une autre devant le Centre Technique Municipal. Tout le monde y aura accès. Ces installations permettront aux véhicules électriques de réaliser des recharges d'appoint lors de périodes de stationnement. Plusieurs options seront possibles et une grille tarifaire doit être prochainement établie, dont nous vous livrerons le détail dans nos prochains numéros.



▲ Un géologue au travail

Souvenez-vous, à l'automne dernier suite aux fortes pluies, un rocher de 20 tonnes menaçait de s'effondrer sur la chaussée, avenue Victor Tourdias. A l'époque, la municipalité avait pris des mesures d'urgence, et aujourd'hui il s'agit de traiter le problème plus en détail. Fin février-début mars, un géologue a eu pour mission de répertorier les dangers potentiels présentés par cet aplomb et de réaliser un diagnostic complet de la masse rocheuse. L'objectif est bien entendu de sécuriser la paroi afin que l'incident récent, heureusement sans conséquences, ne se reproduise pas. Avec le diagnostic, il fournira donc des préconisations d'aménagements adaptés, qui seront examinés par le Conseil Municipal et programmés en fonction de leur urgence, dès le prochain budget primitif, c'est-à-dire dans quelques semaines.



#BRÈVES ÉCOLES

Rentrée 2017, il est temps de s'inscrire

Si votre enfant est né en 2014, il va pouvoir effectuer sa première rentrée scolaire en septembre prochain. Vous pouvez d'ores et déjà effectuer les démarches de pré-inscription auprès du service Péri-scolaire. Pensez à vous munir d'un certain nombre de pièces justificatives : Livret de Famille, votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent et le carnet de santé.

Il est possible de rencontrer les personnes en charge de cette pré-inscription les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à 11h15, 14h00 ou 17h30.

Renseignements : service scolaire au 04 94 33 70 97

Ecole maternelle : 04 94 33 73 69

#AGRANDISSEMENT ÉCOLE + CUISINE CENTRALE

Les plans de l'extension de l'école et de la cuisine centrale dévoilés

Le projet est en passe de devenir réalité. La commission architecturale a fait son choix et c'est un cabinet toulonnais qui a été retenu. Début des travaux prévus pour l'automne 2017, pour une livraison en 2019. En avant-première, nous vous amenons en coulisses.

« Ce doit être un projet global, même s'il est prévu sur deux emprises distinctes. Voilà la conclusion à laquelle l'équipe de l'Atelier 5, cabinet d'architectes toulonnais, est arrivée après avoir passé pas mal de temps sur le terrain. *Tout d'abord, une école c'est là où commence la vie et pour nous c'est un bienfait de travailler sur de tels projets* explique Didier BONNET, un des architectes. *Et en plus, il y avait une spécificité puisque ce dossier concerne à la fois une extension d'école existante et la création de toute pièce d'une cuisine centrale. C'est en se rendant sur place que nous avons imaginé de créer en fait un véritable pôle scolaire.* »

▲ Une extension à vivre

Premier élément pris en compte dans cette approche, c'est celle des flux de circulation. La voirie sera reconfigurée, et la liaison entre la rue des écoles et le parking des jardins sera calibrée pour une circulation aisée des riverains et des véhicules de livraison. Les abords vont faire quant à eux l'objet d'un aménagement et une placette va voir le jour devant les écoles, équipée de mobilier urbain adapté.

A l'intérieur, beaucoup de nouveautés. L'extension de l'école maternelle va en fait « refermer » la cour de récréation, créant un espace plus adapté pour les enfants et créant également une sorte de protection sonore pour le voisinage. Les espèces végétales existantes dans la cour vont être conservées et de nouveaux arbres à feuillage caduque vont être plantés, participant au confort thermique d'été en créant des zones ombragées. A l'opposé de la cour, le dortoir qui donnera sur la placette sera au calme. De nouvelles salles de classe vont voir le jour (3 en tout), des espaces adaptés à diverses activités et un nouveau réfectoire vient compléter la liste des équipements. Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite.





▲ Une cuisine moderne

A quelques pas de là, on trouvera la Cuisine centrale. Le mot d'ordre sera ici la « marche en avant ». Du nord vers le sud, les locaux se déroulent en effet dans l'ordre logique des tâches réalisées en cuisine. Les multiples secteurs disposent de circuits séparés, bien définis et les plus courts possibles. Et tout est bien sûr projeté pour pouvoir livrer les réfectoires dans les meilleures conditions.

Coté bâtiment, une particularité : il disposera d'un toit terrasse, prévu pour accueillir une éventuelle extension dans les années à venir si besoin.

▲ Un style épuré et adapté

« Nous avons privilégié un style architectural épuré, précise Didier BONNET. En respectant pleinement le style des constructions qui se trouvent aux environs. Nous avons opté pour un bardage bois sur certaines façades et de la pierre pour la Cuisine Centrale. Au niveau colorimétrie, le résultat s'intégrera parfaitement dans le paysage urbain existant. »

Et n'oublions pas l'attention particulière portée au choix des matériaux, avec l'objectif d'une labellisation « Bâtiment Durable Méditerranéen ». Début des travaux en novembre 2017 et tout devrait être opérationnel au printemps 2019.



▲ En chiffres

395 m² : la surface de l'extension de l'école maternelle
3 classes supplémentaires pour la maternelle
1 réfectoire, 1 dortoir, 1 bibliothèque
489 m² : la surface de la Cuisine Centrale
2,6 millions d'euros d'investissement



NAP

▲ vers une décision prochaine

Les parents d'élèves, lors de la récente consultation sur une éventuelle réorganisation des NAP, sont divisés.

En maternelle, on est plutôt favorable à un regroupement sur une ½ journée (à priori le vendredi après-midi) et en élémentaire on est plutôt contre. Le Conseil d'Ecole Extraordinaire du 7 février dernier a quant à lui tranché et donne un avis favorable, estimant que des créneaux d'1h30 consacrés à une activité seront plus profitables aux enfants.

En termes de sécurité, le Conseil d'Ecole pointe aussi le fait que cette réorganisation uniformiserait les horaires de sorties des enfants, évitant ainsi une certaine confusion. Bref, une organisation plus simple et un fonctionnement plus optimal.

Cet avis, ainsi que le résultat de la consultation, ont été transmis à l'Inspection Académique qui doit examiner la réorganisation proposée. Réponse en mai, pour une éventuelle mise en œuvre à la rentrée 2017.

A suivre.

QR CODE



Qu'es aco ?

On vous en parlait dans notre dernier numéro, la communication de votre ville s'est mise à la page et embrasse résolument le 21^{ème} siècle. Parce qu'aujourd'hui, on fait une large place à l'image, parce qu'internet est entré dans toutes les maisons, parce que chaque année nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser un smartphone, vous retrouverez de plus en plus souvent dans nos pages ces QR Codes.

Le QR Code, inventé en 1994 au Japon, se présente sous la forme d'un code-barres en deux dimensions et il permet d'effectuer des interactions avec les Smartphones.

Par exemple, si vous scannez avec votre téléphone le QR Code ci-dessous, vous accédez directement aux photos des différentes manifestations de notre commune.



Ou encore si vous scannez ce code, vous aurez directement sur votre téléphone, le menu du restaurant scolaire...



Le QR Code se lit avec ce qu'on appelle « une application de lecture », qui est en réalité un lecteur de code-barres. Il en existe des dizaines que vous pouvez télécharger directement depuis votre Smartphone.

Cliquez, visualisez, trouvez l'information. Vive les nouvelles technologies !



CEREMONIE ACCUEIL



Bienvenue à Solliès-Toucas

Vous venez d'arriver dans notre commune. Permettez que l'on se présente. Une cérémonie d'accueil sera organisée le 20 mai, tout simplement pour que nous nous rencontrions.

Vous avez choisi Solliès-Toucas et vous avez eu raison. Vous l'avez sans doute déjà constaté notre ville cultive sa particularité, son art de vivre et sa culture. Pour en savoir plus, nous vous proposons un véritable moment de rencontre et d'échange. Lors de cette cérémonie, nous parlerons un peu de l'histoire de notre ville, nous évoquerons notre patrimoine exceptionnel, nous vous ferons partager le dynamisme de notre tissu associatif et nous répondrons à tous les sujets qui rythment votre vie quotidienne : les écoles, les déplacements...

Nous parlerons aussi d'avenir, car notre ville est en train de changer, de s'adapter. Ce sera l'occasion de découvrir ses projets et les grands axes de l'action municipale, en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services...

Soyez donc les bienvenus à Solliès-Toucas et si vous vous êtes installés sur notre commune à partir du 1^{er} mars 2016, contactez le service communication de la commune (04 94 00 41 31 ou communication@mairie-solliès-toucas.fr) pour vous inscrire à cette cérémonie.





#ACCUEIL PETITE ENFANCE

Accueil Petite Enfance : où en sommes-nous ?

Une ville qui grandit, c'est aussi plus de familles et donc plus de naissances. On en dénombre entre 55 et 70 par an, et par conséquent de nouveaux besoins d'accueil des tous petits quand les parents travaillent. Point complet sur la situation de notre commune.

Le ratio habituellement constaté dans les communes de notre taille, pour satisfaire toutes les demandes avec divers types d'accueil, est de 40 à 50 places. « *Ce chiffre englobe les différentes formes d'accueil mises à la disposition des parents, précise Patrick CASSINELLI, conseiller délégué à la petite enfance, de la crèche aux assistantes maternelles* ».

Car on parle bien aujourd'hui d'une offre diversifiée. Les attentes des parents ont changé, et il faut s'adapter comme l'explique l' élu : « *Il est aujourd'hui nécessaire de fournir une palette de possibilités car les parents ont changé leurs habitudes. Beaucoup reprennent une activité à temps partiel, et passent du temps avec leurs petits. Il y a également une volonté très forte d'aller vers un accueil collectif. Il faut donc aujourd'hui, au-delà de la création de places, que les différents acteurs intègrent une dose de souplesse de fonctionnement, car les besoins sont là.* »

Alors faisons l'état de lieux des solutions proposées sur Solliès-Toucas, et un point sur ce qui est prévu d'ici quelques mois.



▲ Une liste d'attente en baisse pour la crèche

La crèche de l'Île Bleue a aujourd'hui une capacité d'accueil de 24 places. Elle fournit un service pour 41 familles, et reçoit en tout 45 enfants, car tous ne passent pas la semaine entière dans l'établissement. Un constat : le nombre de demandes est en baisse : la liste d'attente avoisinait les 40 enfants en 2016, elle est d'une trentaine en 2017.

▲ Un nombre d'assistantes maternelles stable

Notre commune compte aujourd'hui 16 assistantes maternelles agréées. Un nombre stable, mais depuis quelques temps on enregistre pour ce type d'accueil de la disponibilité. Peut-être du fait d'une demande croissante pour du temps-partiel, les assistantes maternelles n'arrivent pas toutes à avoir une activité à 100%. Vous pouvez retrouver la liste des assistantes maternelles sur le site de la commune ou vous renseigner auprès de la PMI au 04 94 83 95 38.

▲ De nouveaux projets en perspective

La municipalité a donné son accord, et devrait verser une subvention à l'association qui porte le projet d'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles d'ici la fin de l'année 2017. « *MAM en délire* » regroupe 4 assistants maternels (3 femmes et 1 homme, voilà pourquoi c'est au masculin !) et pourra recevoir 12 enfants en accueil collectif, à partir de 2 mois et ½, chemin des Rouvières.

Pour compléter l'offre, l'installation d'une micro-crèche de 12 places est aussi à l'étude. Là, pour l'instant pas de calendrier. On en est au stade de la recherche d'un lieu d'implantation, avec une logique : proposer un véritable maillage du territoire de notre commune, pour lier à la qualité de l'accueil, la proximité.



RECENSEMENT HANDI TOIT

Pour des logements vraiment adaptés

L'association HANDI TOIT, en partenariat avec les bailleurs sociaux présents sur Solliès-Toucas, effectue en ce moment un recensement des personnes nécessitant un logement adapté. Pour que la perte d'autonomie ne soit pas une galère du quotidien.

La loi prévoit que les nouveaux logements soit adaptables et accessibles. Mais elle ne dit rien sur la possibilité d'offrir un logement adapté clés en main à une personne qui en a réellement besoin. C'est face à ce constat que la plateforme Handi Toit a vu le jour chez nos voisins des Bouches du Rhône en 2009. Rapidement, elle a passé des conventions avec les principaux bailleurs sociaux dans le Var, dont le Logis Familial Varois qui intervient sur notre commune (Rue des Ecoles et aux Bendelets).

« En fait, nous traitons la situation en amont et ça change tout, explique Méлина Foubert chargée de mission sur Solliès-Toucas. On vient sur le terrain, on récolte les informations sur les personnes susceptibles d'être en demande de ce type de logement, et ensuite on établit les plans avec les bailleurs sociaux qui construisent les logements ».

Le logement ainsi projeté propose des prestations qui vont au-delà de ce que demande la loi. Tout ce qui permet d'alléger la perte d'autonomie par le handicap ou le vieillissement est proposé. Des équipements classiques de sécurité, jusqu'à une porte automatisée. « Un logement adapté, c'est bien entendu un surcoût, de l'ordre de 8 000 € » précise Méлина Foubert. Mais au regard de ce que cela procure comme mieux-être, l'approche financière n'est pas la plus importante. » En ce qui concerne l'attribution, la priorité est donnée aux personnes en fauteuil roulant, mais toutes les demandes sont examinées. Le but est bien entendu que ces logements trouvent preneurs.

Rappelons que cette démarche est volontaire, que ce sont les bailleurs et la commune qui font ce choix d'intégrer des logements adaptés dans les nouveaux projets locatifs sociaux. Sur Solliès-Toucas, pour l'instant l'objectif est de réaliser au moins un logement de ce type par programme. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.logementadapte13.org ou contactez HANDI TOIT par téléphone au 04 91 26 56 27.





#PRINTEMPS DES POÈTES

Ouvrons la porte
à un peu plus
de poésie

Solliès-Toucas célèbre depuis quelques jours le Printemps des Poètes. Pour cette 3^{ème} édition, chacun est appelé à faire partager ses vers. Les plus grands comme les plus petits, car à tout âge il est possible de réveiller le poète qui sommeille en nous. Un événement clôturé en beauté le 8 avril.

▲ « Qu'est-ce qu'un poète,
si ce n'est un traducteur, un déchiffreur ? »

Ainsi interpellait ses lecteurs, Charles Baudelaire. Le choix des mots, la musique de la rime, l'émotion transmise, le cœur qui s'ouvre, l'humanité qui s'exprime, c'est tout cela la poésie. Elle est aussi synonyme de douceur et de labeur.

La France a sans doute livré au monde quelques-uns des plus grands poètes et c'est au travers de cet événement l'occasion de s'en souvenir, peut-être aussi faire naître des vocations : « Pour cette 3^{ème} édition, nous avons voulu faire en sorte que tout le monde puisse participer, explique Alexandra FIORE, adjointe au maire chargée de la Culture. D'abord dans les écoles, pour les enfants et puis pour tous ceux qui sont sensibles à ce genre bien particulier au travers d'un appel à poèmes, à déposer dans des boîtes à poésies. Parce que la poésie est universelle et qu'elle touche à tous les âges et qu'il est temps de dépoussiérer un peu tout cela ».

▲ La bibliothèque au cœur

Au cœur de cette fête, la bibliothèque. C'est là qu'un poète, Cédric LERIBLE, a animé des ateliers pour aider ceux qui souhaitent prendre la plume, ou partager leurs créations. C'est aussi là que sont mis à disposition de nombreux ouvrages. C'est encore là qu'une exposition permet de découvrir les créations des toucassins. « Je suis admirative des talents qui se sont exprimés confie Alexandra FIORE. C'est beau et courageux, car écrire un poème et le partager, c'est un peu livrer de soi-même. Comme disait Jacques PREVERT, la poésie c'est le plus joli surnom que l'on donne à la vie ».

▲ Un échange avec
Solliès-Ville

Une des particularités de l'évènement, c'est aussi cette association avec Solliès-Ville et son Festival VIP - Art et Poésie. Que l'on se comprenne bien : ici VIP veut dire « Village d'Intérêt Poétique ». Superbe formule. Et dans ce cadre de nombreux échanges sont prévus, notamment entre les écoles.

▲ Une clôture en
musique

Rendez-vous à la Salle des Fêtes pour le point d'orgue de cette envolée poétique (le 8 avril). Au programme, des lectures, notamment celle des pièces réalisées par les toucassins. Pour nous transmettre avec toute l'émotion qu'il convient, le fruit de ces inspirations de toucassins, des comédiens sont mobilisés, la troupe des Baladins et celle du Petit Théâtre de Solliès-Ville. Le tout accompagné par les délicates notes des artistes de l'Ecole Cantonale de Musique. Laissez-vous tenter ! Vous allez voir, la poésie c'est contagieux et ça fait du bien.





GÉRALD URREIZTI

Un as du volant

Bercé depuis l'enfance dans l'univers des voitures et des moteurs, Gérald URREIZTI enchaîne depuis des décennies les titres et les podiums. Ses spécialités : le slalom automobile et le Rallye. Portrait d'un passionné qui sait garder raison.



C'est à Brignoles que le petit Gérald fait ses premiers tours de pistes. Il a 8 ans et son père, passionné et professionnel de l'automobile, lui donne l'opportunité de découvrir le karting. Une révélation, il met les doigts dans la prise et depuis il ne lâchera plus les volants. 25 ans durant, il pratiquera assidument cette discipline que l'on dit antichambre de la Formule 1. C'est d'ailleurs lui qui fera faire ses premiers tours à un champion en devenir, Jules BIANCHI. Très tôt les podiums s'enchainent. Il n'est qu'un jeune adolescent quand il décroche le titre de champion de ligue en 1994. Un titre qu'il conservera 6 ans, avant la consécration, une première place au championnat de France en 2001.

Un compétiteur raisonnable

Tout semble facile pour ce compétiteur dans l'âme. « *Je ne sais pas pourquoi je réussis, je crois que j'ai ça dans le sang confie-t-il sans fanfaronner un instant. Pour un rallye par exemple, je n'ai pas besoin de tout apprendre par cœur, c'est intuitif. Et je n'ai pas beaucoup de temps pour m'entraîner non plus.* » C'est sans doute cela le talent. Aujourd'hui âgé de 35 ans, il n'a rien perdu de sa fougue d'enfance et continue de participer à de nombreuses épreuves (5 courses en 2016), quand le budget le permet. A l'heure où l'argent devient un critère de sélection, Gérald souhaite surtout se faire plaisir et toujours concilier passion et raison. D'autant que les priorités ont changé. Depuis le début de l'année, son temps est consacré à son activité professionnelle, autour du garage qu'il vient d'ouvrir à Solliès-Pont avec son copilote et ami Christophe ZINTHALER. On reste dans l'univers automobile, on ne se refait pas !

La passion des courbes

C'est à cette époque qu'il s'oriente vers une autre discipline en plein essor en France, le slalom automobile. Cela se pratique sur un parcours fermé d'une longueur de 800 mètres minimum et 2000 mètres maximum devant comporter, pour réduire la vitesse, tous les 80/90 mètres, un virage ou une chicane. « *C'est l'adresse qui fait la différence, il faut avoir les bonnes sensations, savoir négocier les courbes, et maîtriser ses trajectoires est indispensable* explique Gérald. » Très vite il se distingue et la réussite est au rendez-vous : 6 titres de champion de France, à bord d'une Formule 3 ! Parallèlement, il se frotte aussi au Rallye et participe à plusieurs manches du Championnat de France, avec des résultats honorables encore une fois.



Le 21 janvier dernier notre maire a fait part, lors de la présentation officielle des vœux 2017 de la municipalité aux toucassines et toucassins présents, de sa satisfaction du fait que l'équipe « Toucas Pour Tous » avait voté le budget 2016 sans état d'âme. Ceci mérite une explication de notre part. Elle est simple et facile à comprendre. Les projets et en particuliers les investissements proposés correspondent en bonne part à nos propositions de campagne. Nous aurions eu beaucoup de mal à ne pas les approuver. Il est beaucoup plus important pour nous, élus de l'opposition, de travailler en toute intelligence dans les différentes commissions, ou nous sommes tout à fait reconnus pour nos propositions constructives afin de les orienter au mieux de nos idées, que de faire de l'opposition quasi systématique sans intérêt pour une grande partie nos électeurs. Les projets de logements sociaux indépendamment du fait qu'il nous faut appliquer la loi, méritent que nous exprimions envers les plus démunis notre solidarité individuelle et politique. Le futur plan

de circulation dans le centre du village alors que certains travaux de construction vont démarrer prochainement, les problèmes de délinquance, de sécurité, de parking et de civisme sont suffisamment importants. Ils méritent toute notre attention.

L'adaptation des structures à la diversité des territoires se traduit par la validation par l'assemblée nationale de la création d'une métropole toulonnaise. Il nous faut analyser sérieusement les conséquences pour notre commune et en particulier en matière de transfert de compétences et de fiscalité. Sachez également que nous préparons le futur. Nous souhaitons l'alternance politique lors des municipales de 2020 et commençons à y travailler.

L'équipe TOUCAS POUR TOUS

En cette période de vote du budget communal, nous tenons à réaffirmer nos différents engagements et inciter la liste majoritaire à :

- une plus grande concertation avec la population sur la politique à mener pour l'amélioration de notre cadre de vie,
- réduire les charges de personnel qui ont fortement augmenté,
- une plus grande transparence en ce qui concerne l'avenir de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Nous avons proposé une motion pour l'entrée de notre commune à TPM, qui favoriserait ensuite une meilleure intégration au sein de la future Métropole. Motion refusée par le Maire. Pourtant, une semaine seulement après ce refus, cédant visiblement à la panique et face à la sortie programmée de Solliès-Pont de la CCVG, le Maire de Solliès-Toucas (sans en informer le conseil municipal), et les autres communes membres, annonçaient leur souhait de rejoindre la future Métropole. Mensonge ou

volonté délibérée d'éviter le débat, cette attitude reflète le manque de vision d'avenir, de concertation et de transparence de la part du premier magistrat de notre commune.

Enfin, l'adhésion au Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, votée en Conseil Municipal est une bonne nouvelle. Mais le choix personnel du Maire de Solliès-Toucas d'installer des éoliennes sur notre commune va à l'encontre de ce projet et pose des questions quant aux ambitions réelles du Maire en matière environnementale.

**Anne-Marie Cuisset - Jérôme Lévy
Ensemble pour Solliès-Toucas**

Le 20 mars 2017, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion au Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume. Pour notre commune, même si seulement la partie ouest est concernée par le périmètre du parc, c'est incontestablement une plus-value en termes d'image.

La volonté de la majorité municipale, portée par Pierre-Olivier CHARRIER au sein des commissions du PNR, est de contribuer activement à cette reconnaissance nationale, véhiculant une image positive et attractive de notre territoire.

Pour Solliès-Toucas, le PNR sera un levier pour faciliter les projets, par la possibilité de mobiliser des moyens financiers et humains, et pour nous accompagner notamment dans les différentes actions que nous souhaitons mener : des projets liés à la protection de notre patrimoine culturel et de notre identité

provençale, au développement des espaces agricoles, à la valorisation d'un tourisme responsable, au développement des énergies renouvelables, etc.

Conscients de la fragilité de notre patrimoine écologique, nous sommes convaincus que l'adhésion au PNR Sainte Baume sera pour la commune une garantie de préservation et de développement durable et responsable.

La majorité municipale



Le Pied de Lègue vu par Yves DEMIT - Photo Club Toucassin



#CHÈVRE CHAUD PANÉ AU THYM

▲ Un pari gagnant pour des apéros triomphants !!

(la convivialité mise en valeur au pied de Lègue)

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 3 minutes

Difficulté : Facile

Ingrédients pour 2 personnes :

½ bûche de chèvre, Chapelure, Farine, 1 oeuf, 1 cuillère à soupe de thym, Huile d'olive, Sel, poivre.

Préparation :

- Prédisposer 3 assiettes : une avec de la farine, une avec l'oeuf battu (saler et poivrer), puis une autre avec la chapelure et le thym.
- Tremper successivement les rondelles de chèvre dans la farine, dans l'oeuf battu puis dans la chapelure.
- Dans une poêle huilée, faire dorer les fromages 3 minutes de chaque côté. Égoutter-les sur du papier absorbant et servir immédiatement.

Le conseil toucassin : déposer votre chèvre chaud pané au thym, soit, sur une salade de champs, ou bien, sur une tranche de pain grillée préalablement frotter à l'ail...li ami, anin vous lipa li det !

Jean-Claude VINCENT

#HISTOIRE ET TRADITION

▲ L'abbaye non terminée de Saint-Hubert...

Année 1598, les guerres de religion ne suffisant pas, les querelles de voisinage vinrent rajouter du piment sur une situation déjà bien chaotique. Belgentier et Solliès-Toucas, comme on va le voir avec l'histoire du couvent Saint-Hubert, n'ont pas toujours été en parfaite harmonie au sujet de leur frontière commune.

En effet, sur sollicitations de leur paroisse, les habitants de Belgentier décidèrent d'ériger un monastère dédié à Saint-Hubert sur une hauteur située, croyaient-ils, aux limites alors bien imprécises, entre leur commune et les Toucas. Les terres alentour appartenant depuis le 10^{ème} siècle, aux religieux de l'abbaye Saint-Victor de Marseille.

La besogne commencée, les gens de Solliès, preuves à l'appui, vinrent contester la propriété du terrain choisi (charte d'acquisition territoriale). En cette année 1598, le siège de l'Évêque étant vacant, Robert de Clarège, vicaire général du diocèse toulonnais, devant l'incontestable légalité de l'assignation, optât pour les revendications toucassines. Dépités, nos voisins communaux durent arrêter les travaux et l'abbaye ne fut jamais achevée (Période estimée fin du 16^{ème} siècle, informations détaillées dans le très beau livre de M. André Beaussac " Petit aperçu historique ").

Jean-Claude VINCENT, conseiller municipal

